

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2710-94**

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2710-94 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2710 SUR
LE ZONAGE**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil d'arrondissement, à la suite de l'adoption, à sa séance extraordinaire du 16 juillet 2018, du premier projet de règlement numéro 2710-94 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin de permettre, dans la zone M 420, les usages « Restaurant » et « Service rapide », tiendra une assemblée publique de consultation le 6 août 2018 à 18 h dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRO, c. A-19.1);

QU'AU cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement ou la personne désignée par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE l'objet de ce projet de règlement est de permettre, dans la zone M 420, les usages « Restaurant » et « Service rapide »;

QUE ce projet de règlement vise la zone M-420, telle qu'illustrée ci-dessous;

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement et le plan sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement au 1800, boulevard Saint-Joseph durant les heures de bureau.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 26 juillet 2018.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

**PUBLIC CONSULTATION MEETING
ON DRAFT BY-LAW NUMBER 2710-94**

TO ALL PERSONS INTERESTED BY DRAFT BY-LAW NUMBER 2710-94 AMENDING ZONING BY-LAW NUMBER 2710

NOTICE is hereby given:

THAT the borough council, following the adoption, at its special sitting of July 16, 2018, of first draft by-law number 2710-94 amending zoning By-law number 2710, in order to allow, in zone M 420, the uses « Restaurant » and « Service rapide » will hold a public consultation meeting on August 6, 2018, at 6 p.m., in the council chamber, 1800, boulevard Saint-Joseph, in accordance with the provisions of an *Act respecting land use planning and development* (CQLR, chapter A-19.1);

THAT at this public meeting, the borough mayor or the person designated by her will explain this draft by-law and the consequences of its adoption and will hear all persons wishing to be heard on the subject;

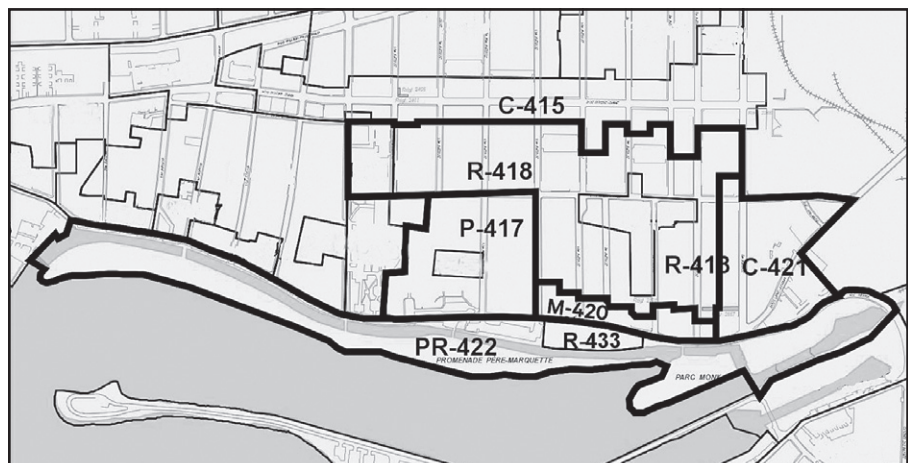
THAT the object of the draft by-law is to allow, in zone M 420, the uses « Restaurant » and « Service rapide »;

THAT this draft by-law concerns zone M-420, as illustrated above;

THAT this draft by-law contains provisions relating to a by-law that is susceptible to be approved by way of a referendum;

THAT this draft by-law and the plan are available for consultation at borough hall, 1800, boulevard Saint-Joseph, during business hours.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this July 26, 2018.



Zone visée : M-420

Zones contiguës : P-417, R-418, C-421, R-433, PR-422